

L'Anse-Saint-Jean, le 16 juillet 2018.

Je, soussigné, par les présentes, certifie que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

Jonathan Desbiens, Directeur général / secrétaire trésorier

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 16 juillet 2018 à 19 h 00, sous la présidence de monsieur Richard Perron, maire suppléant.

Sont présents : Madame Chloé Bonnette
 Monsieur Yvan Côté
 Monsieur Victor Boudreault
 Monsieur Éric Thibeault

Sont absents : Monsieur Anicet Gagné
 Monsieur Lucien Martel

280-2018

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ouverture de la séance extraordinaire est proposée par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Victor Boudreault.

281-2018

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Éric Thibeault, appuyé par madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Acceptation de l'offre de service pour les plans et devis concernant la réfection des deux tronçons de chemin et reconstruction d'un ponceau sur la rue Saint-Jean-Baptiste.
4. Acceptation de l'offre de service concernant l'étude écologique pour le projet d'assainissement des eaux.
5. Période de questions
6. Fermeture de la séance.

282-2018

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR LES PLANS ET DEVIS CONCERNANT LA RÉFECTION DES DEUX TRONÇONS DE CHEMIN ET LA RECONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit réaliser les travaux prévus au plan d'intervention de la MRC-du-Fjord du Saguenay pour la réhabilitation du réseau routier local ;

CONSIDÉRANT QU'il est obligatoire de produire des plans pour faire une demande de financement dans le programme de réfection des infrastructures routières locales ;

Il est proposé par monsieur Éric Thibeault, appuyé par monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de la compagnie Norda Stello pour la préparation les plans et devis concernant la réfection des deux tronçons de chemin et la reconstruction d'un ponceau sur la rue Saint-Jean-Baptiste.

283-2018

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR L'ÉTUDE DE
CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE POUR LE PROJET D'ASSAINISSEMENT
DES EAUX.

CONSIDÉRANT QUE le MDDELCC exige qu'une caractérisation écologique de la station d'épuration des eaux usées soit faite afin d'obtenir les autorisations en vertu de l'article 22 de la LQE ;

Il est proposé par monsieur Yvan Côté, appuyé par madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de la compagnie EUREKO pour l'étude de caractérisation écologique pour le projet d'assainissement des eaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS

284-2018

FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Éric Thibeault propose la fermeture de la séance à 19 h 04

Monsieur Jonathan Desbiens, Directeur général / secrétaire trésorier

Monsieur Richard Perron, maire suppléant

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».